



## CB VISA - annulation voyage

-----  
Par st33470

Bonjour,

J'ai réservé un voyage par CB VISA pour février 2025.

Si problème, l'annulation de ce voyage peut elle être remboursée par CB VISA?

Numero commence par "4" donc VISA.

Merci de vos éclaircissements

PS : le fournisseur me met la pression gentiment pour prendre SON assurance.

Bien cordialement

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Le contrat d'assurance de VISA est accessible en ligne et vous devriez le consulter pour connaître les conditions en cas d'annulation, et aussi les motifs d'annulation qui sont couverts ou pas.

D'une assurance à l'autre, il peut y avoir des écarts significatifs.

-----  
Par ESP

Bonjour et bienvenue

D'accord avec yapasdequoi, j'ajoute que les garanties ne sont pas les mêmes entre carte visa et carte premier ou platinum par exemple.

Les prestations d'assistance peuvent inclure la prise en charge de frais médicaux, le rapatriement, et même l'assistance juridique en cas de poursuites judiciaires à l'étranger. Il est important de noter que les garanties et les plafonds de remboursement peuvent varier selon la banque et le type de carte.

-----  
Par st33470

Oui, en effet.

J'ai regardé la notice des garanties Visa de ma carte.

Rien à propos de remboursement d'annulation de voyage...

Merci à vous.